

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

Matière : Finances
locales

Sous matière : Divers

OBJET :
**EXONERATION
EXCEPTIONNELLE
DE DROITS DE
PLACE POUR LES
COMMERÇANTS
DU MARCHÉ DE
PLEIN VENT**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL
EN DATE DU : 09.04.2019

AFFICHAGE EN DATE
DU : 09.04.2019

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU :

23 AVR. 2019

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

N° 2019-87

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du 15 avril 2019,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOU Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme GIRAL Hélène donne procuration à Mme GUILHEM Evelyne,
M. GRIMAUD Bernard donne procuration à M. GARRIGUES Michel,
Mme RUIZ Patricia donne procuration à Mme CHABERT Sabine,
Mme BARTHES Chantal donne procuration à M. CASTILLO Jean-Claude,
Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André,
Mme SOULIER Agnès donne procuration à M. GREFFIER Philippe,
Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

Secrétaire : Mme ESCAFRE Elisabeth,

Monsieur le Maire rappelle que le marché de Castelnaudary a connu quelques adaptations nécessaires durant le chantier de rénovation de la halle et de la place de Verdun.

Les commerçants ont dû en effet changer temporairement de zone de chalandise en descendant vers la place de la République et la rue Jean-Baptiste de Maille. Cela a modifié les habitudes de la clientèle et les commerçants ont dû faire face à de nouvelles contraintes.

Grâce à la bonne volonté et à la compréhension des commerçants qui ont assuré malgré tout une présence régulière chaque lundi, le marché de plein vent de Castelnaudary a pu être maintenu dans de bonnes conditions durant cette période transitoire.

Depuis la fin des travaux, le marché a réinvesti la halle de Verdun, le parvis de Péronne et la place de Verdun, où sont désormais regroupés les métiers de bouche. Cette nouvelle organisation contribue à dynamiser ce quartier de la Ville et donne satisfaction aux chalands qui retrouvent leur marché d'antan.

Afin de témoigner une juste reconnaissance aux commerçants du marché, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver l'exonération exceptionnelle de droits de place pour une date du marché de plein vent. Il est proposé d'appliquer cette exonération pour le marché du lundi 29 avril 2019.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

DECIDE de l'exonération exceptionnelle de droits de place pour une date, accordée aux commerçants du marché de Castelnaudary.

PRECISE que cette exonération s'appliquera pour le marché du lundi 29 avril 2019.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

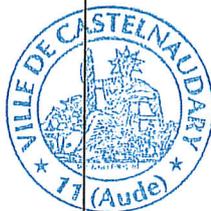
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 15 avril 2019.

Ampliation faite le :
18 AVR. 2019
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le
17 AVR. 2019
Par publication le :
23 AVR. 2019
Par délégation,
Le Directeur Général des Services



Hervé ANTOINE



Le Maire,

Patrick MAUGARD